

Carte scolaire : 10 postes d'enseignants supprimés dans les écoles nivernaises à la rentrée 2016... dont 1 sur l'école maternelle du Bourg. A quoi sert la Convention « faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018 » ?

Sur Imphy, c'est la première fois qu'un poste de maternelle serait retiré. Inacceptable. L'école maternelle constitue le premier maillon de l'apprentissage de l'enfant. Cette suppression conduirait à des classes de 24 enfants. La qualité de l'enseignement en serait détériorée. Cela aggraverait les inégalités déjà identifiées et marquées dans une ville ouvrière déjà durement frappée par les problèmes sociaux (chômage, précarité, désert médical). Un an après la sortie du secteur d'Imphy du « réseau de réussite scolaire » (ex ZEP), c'est de nouveaux moyens retirés. Les élèves en subiraient les conséquences.

A quoi sert donc la Convention « Faire vivre l'école dans la Nièvre 2016-2018 » ? En octobre dernier, ils posaient, tout souriants, dans les colonnes du Journal du Centre (photo ci-contre) : les élus de la Nièvre (députés, maires, conseillers généraux) aux côtés du Recteur de l'Académie, annonçaient la signature, pour trois ans, de la convention « Faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018 » prévoyant le maintien du taux d'encadrement (nombre d'enseignants par élèves -pour les 3 années à venir. Une notion que la presse locale avait (à tort) interprétée comme un « gel » du nombre d'enseignants... tout comme M. Daniel BARBIER (PS), conseiller général du canton d'Imphy et Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre annonçant triomphalement que « les effectifs enseignants seront sanctuarisés pendant 3 ans ».

Patatras ! Retour à la réalité des choses : On sait aujourd'hui que 10 postes seront supprimés dans la Nièvre à la rentrée 2016, après les 12 supprimés l'an passé...La carte scolaire définitive ne sera dévoilée qu'à l'issue du prochain CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale).

Bien que **les 4 départements de l'académie de Dijon perdent des élèves... la Nièvre est la seule à perdre des postes !** Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en Côte d'Or, 106 élèves en moins, 2 postes d'enseignants en plus ; dans l'Yonne, 240 élèves en moins, 12 postes d'enseignants en plus ; en Saône et Loire, 528 élèves en moins, 11 postes d'enseignants en plus.

Tant mieux pour les 3 départements concernés, mais pourquoi une telle saignée dans la Nièvre ?

Alors qu'on nous rebat les oreilles avec le « bouclier rural » et qu'on signe des conventions ronflantes (sinon trompeuses) « Faire vivre l'école de la Nièvre », comment ne pas s'interroger de la posture d'élus qui après avoir signé cette convention de dupes, soutiennent les orientations actuelles du gouvernement ?

Les syndicats d'enseignants avaient pourtant alerté sur cette « convention, piège à c... » : dans un courrier au Président de l'Amicale des Maires de la Nièvre, la FSU l'invitait à ne pas signer cette convention : « la Nièvre a besoin d'un service public d'éducation renforcé, et non le maintien d'un taux d'encadrement qui entraînera de toutes façons de nouvelles fermetures d'écoles et de suppressions de postes... »

Pourquoi les élus signataires de cette convention n'ont-ils pas écouté les syndicats, en s'appuyant sur leur expertise, en travaillant en lien avec eux pour la défense du service public d'éducation ?



Journal du Centre, 25 octobre 2015

Mobilisation pour exiger le maintien des postes menacés : Maire adjoint (PCF) aux affaires scolaires, **Bernard DAGUIN** a organisé récemment une rencontre avec les délégués de parents d'élèves des écoles maternelles et leurs Directrices, ainsi que 2 représentants du syndicat enseignant départemental FSU. Joëlle JULIEN, Maire participait également à cette rencontre.

Les délégués de parents d'élèves ont décidé d'engager des actions. Ils appellent à la mobilisation : pétitions qui circulent, manifestation prévue dans la ville d'Imphy, ainsi que la participation à la manifestation départementale :

le lundi 14 mars à 13h30 devant la préfecture,

jour où se tient le CDEN (Conseil Départemental de l' Education Nationale).

Les communistes d'Imphy, les élus PCF/ Front de Gauche soutiennent toutes ces initiatives et sont aux côtés des parents d'élèves, et des enseignants.

Ils appellent au rassemblement de toutes et tous pour défendre nos écoles : c'est un sujet essentiel pour l'avenir de nos enfants, et de nos écoles du Département !

Sommaire :

- Page 1 :** non à la loi El Khomri
- Page 2 :** soutien au collectif citoyen contre les nuisances d'Harsco
- Page 3 :** contre le désert médical, pour un centre Public de Santé à Imphy
- Page 4 :** Refusons la fermeture d'une classe à l'école maternelle d'Imphy

Refusons la loi El Khomri qui casse le Code du Travail !

Non, MM Valls et Hollande, les droits des salariés et le Code du Travail ne sont en rien responsables du chômage !

Ils ont mis tous les deux leurs pas dans ceux du ME-DEF (organisation patronale). Ainsi s'il y a tant de demandeurs d'emploi ce serait la faute d'un code du travail « trop rigide » et qui empêcherait les patrons d'embaucher. Diable ! Toutes ces personnes vitupèrent : «*Donnez-nous tous les droits de licencié, de précariser, et nos entreprises s'en trouveront mieux !* »

Ces gens là ne sont pas des « modernes », ils prennent des recettes anciennes qui ont mené à l'explosion des chiffres du chômage, et qui ont été combattues par les salariés durant des décennies !

L'argument qui consiste à dire « la liberté de licencié va permettre aux patrons d'embaucher »... c'est du réchauffé ! Chacun se souvient de la suppression administrative de licenciement, ou bien encore les « profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain ». Nous avons eu les deux ...et pour quel résultat ?

Le constat est sans appel. Les profits explosent, et la première cause du chômage ce sont bien les LICENCIEMENTS !

Le premier ministre nous vend ce qui selon lui est une avancée sociale extraordinaire : le CPA (compte personnel d'activité). Bien, mais cela existe déjà, faut-il pour autant de retirer aux salariés des droits qui les protègent ? Il s'agit de faire une loi sur cette seule question, sans pour autant toucher au code du travail.

Jugeons sur pièces ces mesures qui ne sont pas exhaustives :

- ▶ Forfaits jours (sans limite d'horaire journalier),
- ▶ plafonnement des indemnités de licenciement,
- ▶ travail jusqu'à 60 heures par semaine,
- ▶ licenciements économiques dans des sociétés en difficulté sans prendre en compte le groupe bénéficiaire,
- ▶ heures supplémentaires payables 3 ans après
- ▶ accord collectif par référendum d'entreprise qui inverserait la hiérarchie des normes imposant ces dispositions rétrogrades alors des dispositions meilleures existent.

le métallo

Journal des communistes d'Imphy Mars 2016

<http://www.pcf-imphy58.org>

SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL



Chacun mesure les pressions que pourrait exercer le patron pour obtenir de tels accords d'entreprise. OUI, cette loi travail représente une régression sociale.

Lorsqu'une pétition recueille plus de 1 million de signatures en quelques jours, c'est le signe fort d'une mobilisation grandissante

Les « améliorations » annoncées préservent la philosophie du texte. Or c'est bien cela que veulent combattre les salariés mais aussi bien au-delà toute la jeunesse. Cette catégorie particulièrement touchée par le chômage, la précarité, et les petits boulots. Rappelons que la signature d'un premier CDI intervient en moyenne à 27 ans. Cela signifie l'exclusion durant une période de leur vie !

La tentative de déminage est commencée. Les stratèges de Matignon et de l'Elysée veulent éteindre l'incendie. Mais peut-on réussir tant le mal est déjà fait ? Cette gauche de gouvernement n'a tenu aucune de ses promesses et ses engagements devant les français.

Pour les communistes, il est urgent de travailler et de penser à un autre avenir. L'austérité qui nous est vendue comme un remède nécessaire ne marche pas, ici et partout dans le monde.

En préparant les conditions d'un grand mouvement populaire pour le retrait de la loi Travail, ils contribuent à donner des réponses pour changer la situation actuelle.

Le 31 mars, dans les manifestations et les rassemblements, une étape peut-être franchie.

Dans le même temps, les communistes appellent les citoyens à se mettre en mouvement pour sortir notre pays de l'impasse politique dans laquelle il est engagé.

Cela passe par la construction d'un vrai projet de gauche, répondant aux besoins du peuple, et par la construction du rassemblement majoritaire pour le porter au pouvoir !

Face à la multinationale américaine HARSCO, un collectif citoyen se fait entendre. Il a le soutien des élus PCF - Front de Gauche d'Imphy.

Depuis plusieurs mois, des riverains excédés par les nuisances de cette entreprise installée sur la commune de Sauvigny les Bois, et traitant des laitiers envoyés par la société APERAM, ont décidé de se constituer en collectif pour exiger que cessent la pollution de l'air.

En effet, l'activité de cette entreprise génère des dégagements de très fines particules de poussière dans l'atmosphère. Celles-ci sont chargées des restes de résidus de métaux lourds (chrome, nickel, plomb, molybdène, cuivre) mais aussi des déchets générés par les procédés industriels comme des phénols, pyralène, cyanure, arsenic, huiles et hydrocarbures.

Leur nocivité sur la santé et l'environnement n'est plus à démontrer. Inquiétude légitime du citoyen, et chacun sait que durant des décennies les aciéries d'Imphy ont utilisé l'amiante.

Après avoir traité les crassiers historiques, et récupéré des centaines de milliers de tonnes extrêmement polluantes dormant dans des lieux géographiques proches jusqu'en 2009, Excel Minéral devenu entre temps HARSCO, a obtenu des autorités de l'Etat la poursuite de son activité en recevant d'autres sites sidérurgiques, des résidus tout aussi polluants que les précédents.

Ce sont des centaines de camions ont fait jusqu'à ces derniers mois la navette pour à nouveau un stockage sur le site.

Le procédé consiste à broyer les laitiers et résidus, les réduire en poussières très fines, afin de récupérer une partie des métaux lourds. Après traitement, les restes sont stockés à l'air libre sous forme de terrils dont les particules de poussières s'envolent, se retrouvent dans l'atmosphère et polluent tout un environnement géographique.

Aujourd'hui plusieurs riverains et leurs enfants se plaignent de problèmes de santé.

Le collectif citoyen dénonce cette situation et exige la délocalisation de l'entreprise hors des habitations.

Pourquoi les services de la Préfecture (la DREAL) n'ont-ils pas sérieusement suivi l'application de recommandations qu'ils ont eux-mêmes fixées pour la poursuite de l'activité de la société ? Des arrêtés préfectoraux de mise en demeure ont été tout simplement ignorés par l'exploitant !

Les arrêtés recommandaient des analyses d'atmosphère, régulières et 2 fois par an. Durant plus de 5 ans rien n'a été effectué !

Aux nuisances atmosphériques et sonores il s'est ajouté des projections de boue sur le trajet des camions, dont les roues sont lavées sommairement, rendant impropres les rues de la localité d'Imphy.

En période de pluie, chacun imagine où pouvait aller le ruissellement de l'eau. En période sèche et avec le vent, les riverains respiraient la toxicité des poussières.

Pour le collectif citoyen, il ne fait plus aucun doute que



nombre de personnes ont été à leur insu en contact avec tous ces produits pollués.

Les articles de presse, les reportages de FR3 ont commencé à faire bouger M. le Préfet qui avait fait la sourde oreille à maintes interpellations. Une rencontre s'est déroulée dernièrement, en sa présence, celle de la DREAL, des responsables d'HARSCO. Elle a permis aux représentants du collectif présents de réclamer avec force l'application des arrêtés pour des prises d'air atmosphériques. Elles ne pourraient que confirmer la dangerosité du contenu des poussières.

Lors de cette réunion, le préfet a demandé à InVS - **Institut de veille sanitaire**-, établissement public placé sous la tutelle du ministre chargé de la santé, une mission en établissant un cahier de charges pour une enquête épidémiologique.

Le collectif n'est pas naïf. L'état sanitaire qui s'établirait à la suite d'une enquête placée sous la responsabilité de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ne devrait pas être différente de ce tout le monde sait : l'explosion de maladies liées au cancer, incidents cardiaques, complications respiratoires... que connaît notre territoire.

Depuis sa création, le collectif citoyen a pu compter sur les élus communistes d'Imphy. A maintes occasions, ils sont intervenus afin que la municipalité soit aux côtés des riverains.

Ils ont combattu le faux argument du chantage à l'emploi, trop souvent mis en avant par les entreprises dès lors qu'elles veulent s'exonérer de leurs obligations. Ils ont réussi à obtenir des positionnements de soutien aux actions du collectif.

Le dossier d'HARSCO c'est aussi celui des donneurs d'ordre qui déposent leurs laitiers et résidus et qui cherchent à minimiser leur responsabilités. Ils savent ce qui est déposé comme déchets.

Aujourd'hui, Il est fait grand cas de préservation de notre environnement et des conséquences sanitaires- n'oublions pas que l'entreprise est située à quelques mètres de la Loire, déclarée zone Natura 2000. Les pouvoirs publics ne doivent plus ignorer les exigences des citoyens.

Le principe de précaution doit s'appliquer. La délocalisation hors des zones d'habitation doit être une première réponse !



Les déserts médicaux, il n'y a aucune fatalité. Sur Imphy, un collectif propose la création d'un Centre de Santé, avec des médecins salariés et une offre de soins très large.

Le manque de médecins dans le département n'est plus à démontrer. Dans de nombreux territoires, les citoyens s'inquiètent de ne plus trouver de médecin à qui s'adresser lorsque le leur part à la retraite.

C'est à partir de ce constat alarmant qu'un collectif a été créé, afin d'enrayer cette désertification médicale.

Près d'une centaine de personnes ont répondu à cette initiative et ont décidé de s'engager pour réfléchir et faire des propositions pour la venue de nouveaux médecins.

Il a considéré que la réponse à apporter est la création d'un **Centre Public de Santé sur Imphy, avec des médecins salariés et une offre pluri-professionnelle, adossé à l'hôpital public.** Dans cette structure, il pourrait s'installer d'autres professionnels de santé.

Cette nouveauté n'est pas un saut dans l'inconnu. Bien au contraire, il existe aujourd'hui des Centres de Santé qui fonctionnent avec des médecins salariés souvent jeunes et qui ont opté pour un travail en équipe. Cette situation leur permet de pouvoir eux aussi avoir une vie familiale.

Un Centre de Santé est une structure sanitaire de proximité. Il contribue à réduire les inégalités d'accès aux soins par la pratique du tiers payant pour tous et en mettant en place des actions concrètes de prévention, avec une offre de soin large et diverse.

Un Contrat Local de Santé du Pays Sud Nivernais a été élaboré fin 2014 par les élus, et l'ARS (Agence Régionale de Santé). Il comportait des dispositions permettant de cerner au plus près les besoins en matière de santé sur notre territoire. Mais depuis cette date, des questionnements sont posés :

► Pourquoi, bien qu'elle fût programmée en 2015 dans le cadre de son application, l'enquête sur la faisabilité d'implantation de Centres de Santé sur notre territoire a-t-elle été ajournée et reportée aux calendes grecques ?

Contre le désert médical, pour un centre Public de Santé à Imphy !

► Pourquoi ces tergiversations de la part de l'Etat et des élus du Pays Sud-Nivernais ? Veulent-ils continuer à gérer la pénurie ?

► Pourquoi relancer l'idée d'un projet de santé à Imphy avec les praticiens libéraux alors que toutes les précédentes tentatives ont échoué ?

Il y a pourtant urgence. L'état sanitaire sur notre bassin de population ne cesse de se dégrader, toutes les enquêtes le démontrent, et les populations ont besoin d'être soignées.

Pour le collectif, le projet de Centre de Santé doit se concrétiser. Il ne s'oppose pas à l'existence de médecins libéraux qui ne souhaitent pas s'inscrire dans une telle structure et qui souhaitent rester dans leur cabinet.

Mais le temps presse. Les populations et les citoyens ont besoin de réponses à leur attente. Dans un premier temps, elles ne peuvent venir de l'ARS dans sa forme actuelle. En privilégiant des structures de maison de santé, l'ARS attend que les municipalités mettent la main à la poche. Parallèlement, elle veut aussi faire perdurer une médecine libérale dictée par des décisions gouvernementales, mais qui répond de moins en moins à l'accès aux soins pour le plus grand nombre.

Le projet de création d'un Centre Public de Santé sur Imphy semble ne pas avoir les faveurs de M. LEBRAS président du Pays Sud Nivernais, qui s'est fendu d'un article dans la presse locale (JDC du 4 février), considérant « *qu'il faut être dans le pragmatisme et non dans l'idéologie* ». Une telle appréciation de sa part démontre son opposition, contredisant son engagement à toute étude pour cette structure, qu'il a pourtant acceptée.

Mieux encore, il considère que son action est de « *rendre le territoire attractif* »...toujours à coups de subventions publiques sans limite.

Parties prenantes dans le collectif, seuls les élus communistes siégeant au conseil municipal d'Imphy travaillent à l'implantation d'un Centre de Santé sur la localité. Ils estiment que la piste d'une gestion de celle-ci par la Mutualité Bourguignonne, qui s'est dite intéressée, est une piste qui peut être fiable. Beaucoup de choses sont avancées, comme l'informatisation de dossiers de patients, cependant elle ne règle pas la venue de médecins sur Imphy. Or c'est de cela que les habitants ont besoin !

Vous pouvez compter sur les élus communistes d'Imphy, qui continueront à travailler avec le collectif citoyen pour qu'un Centre de Santé voie le jour.

Carte scolaire : 10 postes d'enseignants supprimés dans les écoles nivernaises à la rentrée 2016... dont 1 sur l'école maternelle d'Imphy. A quoi sert la Convention « faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018 » ?

Sur Imphy, c'est la première fois qu'un poste de maternelle serait retiré. Inacceptable. L'école maternelle constitue le premier maillon de l'apprentissage de l'enfant. Cette suppression conduirait à des classes de 24 enfants. La qualité de l'enseignement en serait détériorée. Cela aggraverait les inégalités déjà identifiées et marquées dans une ville ouvrière déjà durement frappée par les problèmes sociaux (chômage, précarité, désert médical). Un an après la sortie du secteur d'Imphy du « réseau de réussite scolaire » (ex ZEP), c'est de nouveau des moyens retirés. Les élèves en subiraient les conséquences.

A quoi sert donc la Convention « Faire vivre l'école dans la Nièvre 2016-2018 » ? En octobre dernier, ils posaient, tout souriants, dans les colonnes du Journal du Centre (photo ci-contre) : les élus de la Nièvre (députés, maires, conseillers généraux) aux côtés du Recteur de l'Académie, annonçaient la signature, pour trois ans, de la convention « Faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018 » prévoyant le maintien du taux d'encadrement (nombre d'enseignants par élèves -pour les 3 années à venir. Une notion que la presse locale avait (à tort) interprétée comme un « gel » du nombre d'enseignants... tout comme M. Daniel BARBIER (PS), conseiller général du canton d'Imphy et Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre annonçant triomphalement que « les effectifs enseignants seront sanctuarisés pendant 3 ans ».

Patatras ! Retour à la réalité des choses : On sait aujourd'hui que 10 postes seront supprimés dans la Nièvre à la rentrée 2016, après les 12 supprimés l'an passé...La carte scolaire définitive ne sera dévoilée qu'à l'issue du prochain CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale).

Bien que **les 4 départements de l'académie de Dijon perdent des élèves... la Nièvre est la seule à perdre des postes !** Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en Côte d'Or, 106 élèves en moins, 2 postes d'enseignants en plus ; dans l'Yonne, 240 élèves en moins, 12 postes d'enseignants en plus ; en Saône et Loire, 528 élèves en moins, 11 postes d'enseignants en plus.

Tant mieux pour les 3 départements concernés, mais pourquoi une telle saignée dans la Nièvre ?

Alors qu'on nous rebat les oreilles avec le « bouclier rural » et qu'on signe des conventions ronflantes (sinon trompeuses) « Faire vivre l'école de la Nièvre », comment ne pas s'interroger de la posture d'élus qui après avoir signé cette convention de dupes, soutiennent les orientations actuelles du gouvernement ?

Les syndicats d'enseignants avaient pourtant alerté sur cette « convention, piège à c... » : dans un courrier au Président de l'Amicale des Maires de la Nièvre, la FSU l'invitait à ne pas signer cette convention : « la Nièvre a besoin d'un service public d'éducation renforcé, et non le maintien d'un taux d'encadrement qui entraînera de toutes façons de nouvelles fermetures d'écoles et de suppressions de postes... »

Pourquoi les élus signataires de cette convention n'ont-ils pas écouté les syndicats, en s'appuyant sur leur expertise, en travaillant en lien avec eux pour la défense du service public d'éducation ?



Journal du Centre, 25 octobre 2015

Mobilisation pour exiger le maintien des postes menacés : Maire adjoint (PCF) aux affaires scolaires, **Bernard DAGUIN** a organisé récemment une rencontre avec les délégués de parents d'élèves des écoles maternelles et leurs Directrices, ainsi que 2 représentants du syndicat enseignant départemental FSU. Joëlle JULIEN, Maire participait également à cette rencontre.

Les délégués de parents d'élèves ont décidé d'engager des actions. Ils appellent à la mobilisation : pétitions qui circulent, manifestation prévue dans la ville d'Imphy, ainsi que la participation à la manifestation départementale :

le lundi 14 mars à 13h30 devant la préfecture,

jour où se tient le CDEN (Conseil Départemental de l' Education Nationale).

Les communistes d'Imphy, les élus PCF/ Front de Gauche soutiennent toutes ces initiatives et sont aux côtés des parents d'élèves, et des enseignants.

Ils appellent au rassemblement de toutes et tous pour défendre nos écoles : c'est un sujet essentiel pour l'avenir de nos enfants, et de nos écoles du Département !